

DE TOUT, SAUF DE LA PARATUBERCULOSE

HENRY BLAFFART & CHRISTOPHE HEYNINCK

On se souvient de la sonnette d'alarme tirée, avant la dernière saison de chasse, par le Cantonnement de Marchen-en-Famenne, suite à la découverte, sur quelques territoires de chasse, de cervidés morts de manière suspecte. Nous vous annonçons dans notre numéro de septembre que le laboratoire vétérinaire Falmaalux, à Marloie, émettait un diagnostic provisoire de paratuberculose, maladie très répandue chez nos bovins et terriblement contagieuse.

Après mise en culture et analyse plus poussée des bactéries trouvées dans les intestins nécrosés des animaux morts, les bactériologistes contactés par les responsables de la Division de la Nature et des Forêts ont identifié précisément l'agent responsable de la mort de ces premiers animaux : il s'agit de *Mycobacterium avium avium*.

Cette affirmation est néanmoins à prendre avec des pincettes. Si cette bactérie est effectivement présente en grand nombre dans les intestins des cerfs analysés, d'autres sont également présentes. C'est souvent face à un véritable bouillon de culture que se retrouvent les vétérinaires chargés d'autopsier ces animaux.

Cette bactérie n'est donc pas l'agent de la paratuberculose tant redoutée. C'est par sa présence en grand nombre qu'elle affecte les cervidés.

Les souches *paratuberculosis* et *avium* sont très proches l'une de l'autre et sont diffi-

ciles à distinguer d'autant plus que les symptômes sont identiques. La souche *avium* est moins dangereuse pour le bétail et un élevage bien conduit a peu à craindre de la part de celle-ci.

Depuis le 22 novembre 1998, c'est donc 25 animaux qui ont été retrouvés morts. Certains, dans un état de décomposition trop avancé, n'ont pas été analysés. Lors de l'autopsie de ces animaux d'autres bactéries ont été trouvées, telles *Pasteurella multocida* et *Yersinia pseudotuberculosis* et de nombreux parasites.

Pasteurella se manifeste sous forme d'une septicémie hémorragique (pullulation de bactéries dans le sang) provoquant pneumonie et diarrhée. La contagion se fait probablement par le sol, l'eau et les aliments.

Yersinia pseudotuberculosis, une bactérie également très résistante, est l'agent de la pseudotuberculose. Maladie connue dans les élevages de cerfs, elle est beaucoup plus rare dans les milieux naturels. Elle provoque la diarrhée, l'amaigrissement et la mort rapide des jeunes individus. La transmission se fait par voie digestive et par la consommation d'aliments souillés par les excréments des animaux infectés.

Trichostrongles, Trichures, *Ostertagia*, *Cooperia* et autres sont des vers nématodes parasitant le système digestif. Ils se reproduisent en pondant des œufs qui sont éjectés et se transforment en larves dans les matières fécales. Certains provoquent des strongyloses respiratoires et parasitent plutôt les bronches, les trachées et les poumons. Ces « bronchites vermineuses » causent l'affaiblissement de l'animal. À l'heure actuelle, on ne sait donc pas exac-

tement si la mort est provoquée par une bactérie, *Mycobacterium avium avium*, présente en grand nombre, ou bien si elle résulte d'une attaque globale due au bouillon de culture que représentent les points de nourrissage des cervidés.

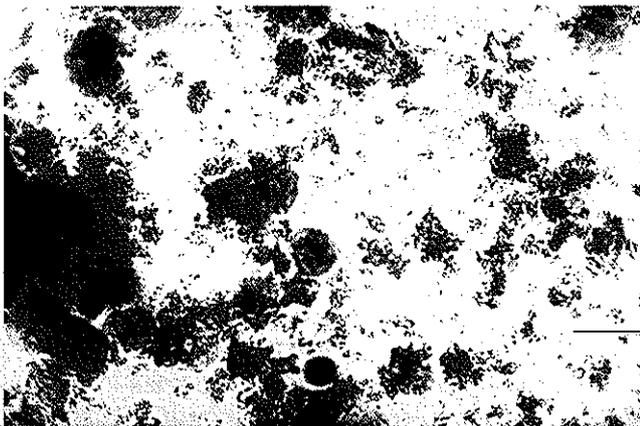
En effet, tous ses agents infectieux se transmettent par voie oro-fécale et les concentrations de 180 bêtes pour 400 ha (soit 45 bêtes/100 ha pour une densité normale de 3,5 bêtes/100 ha), observées récemment, expliquent que les animaux ne trouvent plus aucune nourriture naturelle et sont totalement dépendants des quelques points de nourrissage effectué à même le sol.

Ce nourrissage se partage en nourrissage supplétif, sensé assurer une alimentation minimale aux animaux durant les périodes de disette, et en nourrissage dissuasif, sensé maintenir le sanglier en forêt pour éviter les dégâts aux cultures agricoles. Ce dernier type de nourrissage se fait au maïs. Très apprécié par les cervidés, il ne fait aucun doute qu'avec les densités de cerfs présentes, dans les faits, se sont eux qui en profitent largement.

L'administration forestière recommande :

- ◆ de ne plus procéder au nourrissage dissuasif (maïs) tant que des dégâts de sangliers ne sont pas constatés ;
- ◆ d'utiliser des râteliers (nourriture en hauteur) avec bacs de récupération ;
- ◆ de provoquer une dispersion des animaux en limitant strictement la période de nourrissage supplétif en fonction des conditions météorologiques.

Ces mesures, proposées au début de la saison de chasse passée, auraient peut-être permis d'enrayer la contamination, malheureusement elles n'ont été suivies que très timidement par les titulaires des droits de chasse concernés. Si le nourrissage artificiel peut aider le gibier lorsque les conditions sont difficiles, un nourrissage tel qu'il est pratiqué actuellement, à même le sol et sans limitations quantitatives, nuit grandement au bien-être et à la bonne santé des animaux. Il est vain, dès lors, de prendre des mesures pour laisser vieillir les populations et améliorer la qualité du gibier récolté si le développement de ces animaux est entravé par toutes ces infestations. ■



Les bactéries *Mycobacterium avium avium* ont la forme de bâtonnets rouges. Présentes en quantité dans l'intestin, elles entraînent des nécroses de celui-ci et entravent donc son bon fonctionnement.